

SÉCURITÉ INCENDIE DANS LA CAGE D'ESCALIER

Les cages d'escalier doivent rester dégagées et utilisables en toute sécurité comme issues de secours et voies d'évacuation.

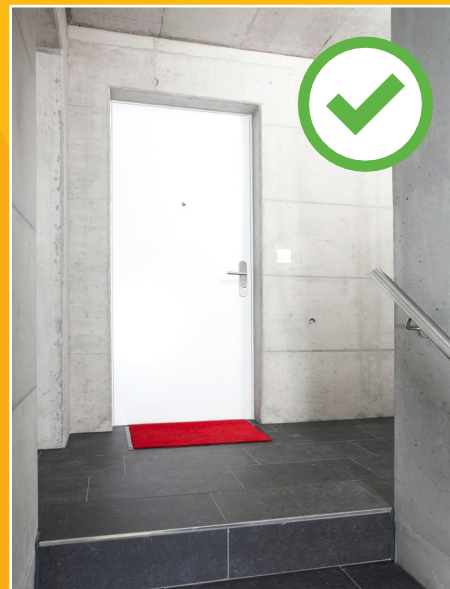
Garder les sorties, les parvis et les paliers intermédiaires dégagés.

Ne pas entreposer de vieux papiers, de bois de chauffage, de bouteilles de gaz, etc.

Toujours fermer les portes.

Largeur de passage libre d'au moins 1,20 m.

Ne pas installer de revêtements muraux et de plafonds inflammables.



Plus d'informations : bfb-cipi.ch/treppenhaus

 **Pompiers
118**



BFB
Beratungsstelle für Brandverhütung
Eine Initiative der Vereinigung Kantonalen Gebäudeversicherungen VKG